

6^e Forum Régional de l'Économie Circulaire

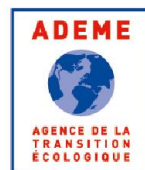
14 novembre

Gruissan

Palais des congrès



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie



Les acteurs
de l'économie circulaire
en Occitanie



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Contrats de performance

Le Syndicat Pic et Etang

• LOCALISATION

- Zone nord et est de Montpellier
- **6 groupements** de communes – **89 communes**
- 220 000 hab. permanents
- Territoire mixte rural - très agricole, 2 groupements très touristiques

• COMPÉTENCES

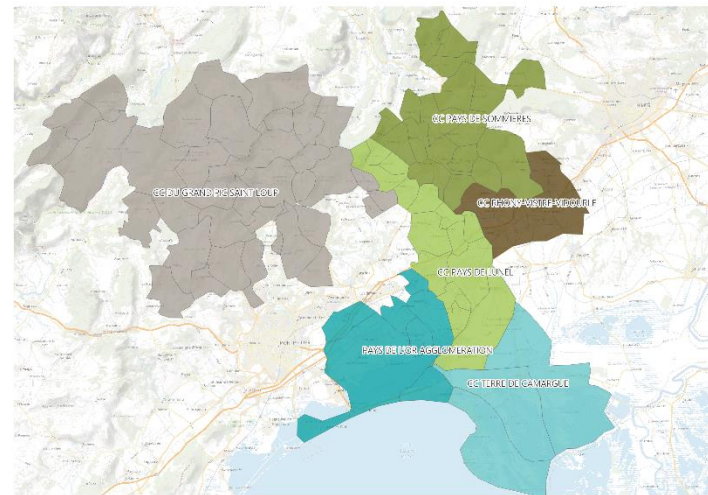
- **Traitement des déchets**
- Etudes et prospective

OM et encombrants : UVE en DSP

Autres flux : prestation de services

• CONTEXTE (fin des années 1990)

- Regroupement d'intercommunalités devant faire face à la fermeture progressive de leur CET
- Carence d'offre de traitement locale à moyen terme





Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Contrats de performance

L' UVE de Lunel-Viel : historique et contexte

- **Un premier contrat d'exploitation**

- Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Pic et Etang
- Mise en service : juin 1999
- Mode de gestion : bail emphytéotique avec convention d'exploitation non dissociable
- Durée du contrat : 25 ans
- Dimensionnement : 120 000 t / an, 2 fours

- **Le point de rupture : 2017-2019**

- Arrêt commune d'Olivet : requalification de la date de fin de contrat au 30 juin 2019
- Procédure anticipée de renouvellement du contrat de DSP

→ **ECHEC (contestation citoyenne, mauvaise évaluation des attentes et des besoins)**





Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Contrats de performance

Le nouveau contrat d'exploitation : la nécessité de conjuguer des logiques contradictoires



Impact
climat

Contestation citoyenne
Inquiétudes sanitaires



Baisse de la capacité de traitement



Conformité au PRPGD



Logique
financière



Nécessité de
changer
les logiques



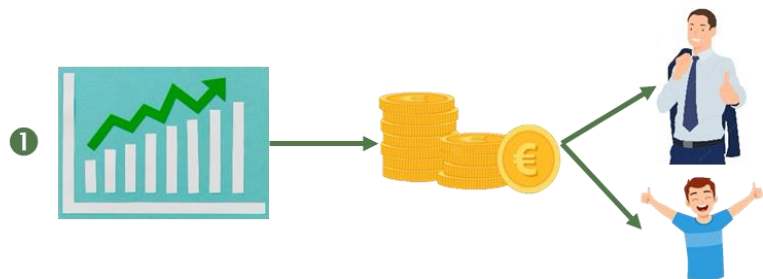
Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Contrats de performance

Le nouveau contrat d'exploitation : une nouvelle logique

LOGIQUE USUELLE

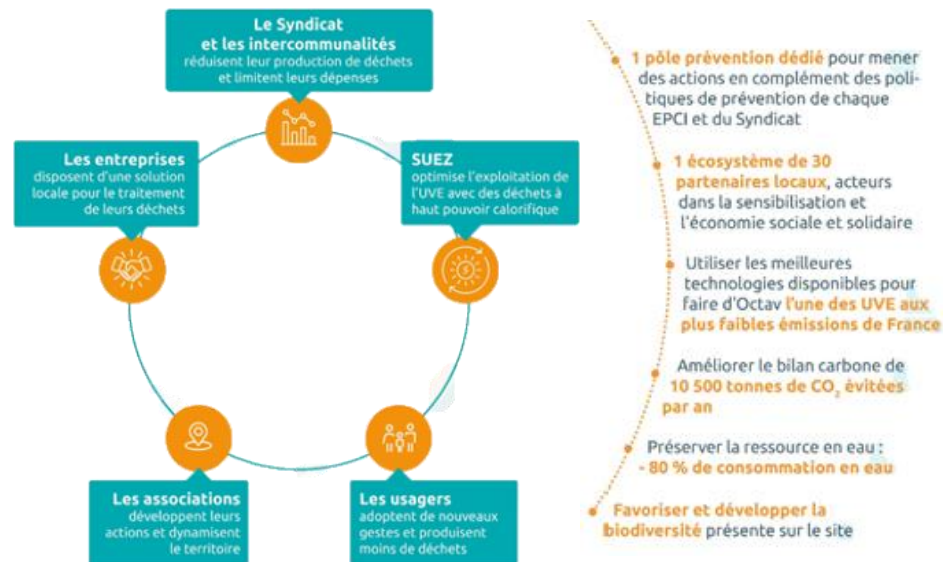
Linéaire : brûler plus coûte moins



- 1 Le traitement est le dernier maillon de la chaîne et ne peut pas influencer sur l'amont
- 2 La prévention relève de la compétence des entités en charge de la collecte
- 3

NOTRE LOGIQUE

Circulaire : intéresser le délégataire à la baisse de l'incinération

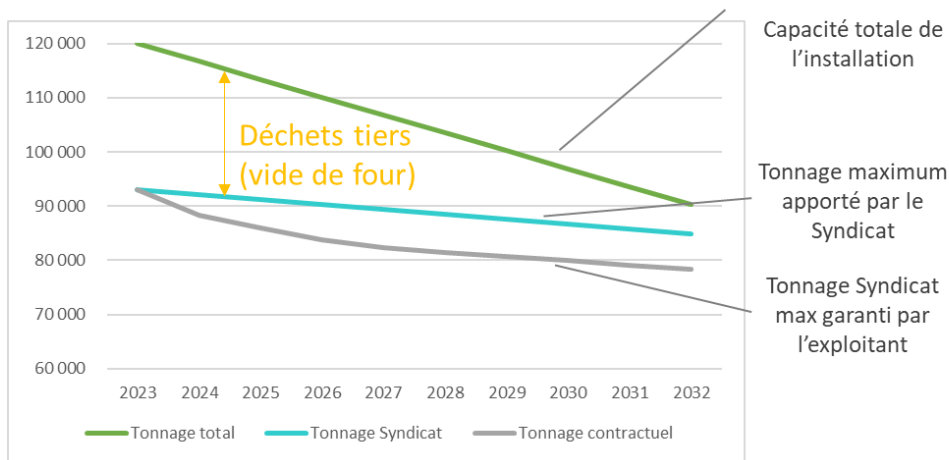




Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Contrats de performance

Le nouveau contrat d'exploitation : une nouvelle logique



Le vide de four est commercialisé par le délégataire à un tarif supérieur à celui appliqué au Syndicat

Le syndicat perçoit un droit d'usage sur ce montant

→ Plus les tonnages Syndicat baissent, plus le délégataire et le Syndicat sont intéressés.



→ Plus les tonnages Syndicat baissent, plus la capacité locale de traitement est maintenue (dans les maxima déterminés)



La réduction des tonnages est permise grâce à la mobilisation d'une équipe dédiées en charge de déployer des actions concrètes, adossée à un écosystème de 30 structures associatives et de l'ESS.

→ Intégration de la dynamique durablement au cœur des territoires



La prévention fait désormais partie intégrante du traitement.



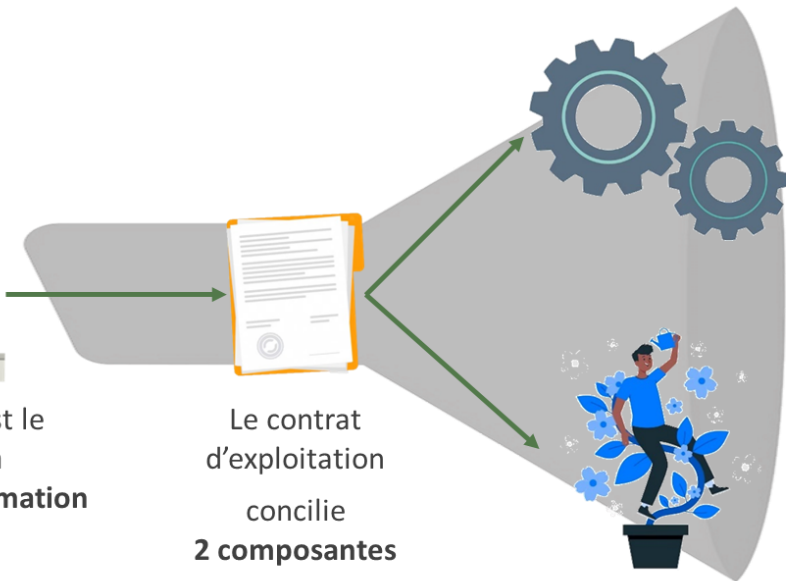
Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Contrats de performance

Le nouveau contrat d'exploitation : une nouvelle logique



L'incinérateur est le
produit de la
société de consommation



Le contrat
d'exploitation
concilie
2 composants

Ultra-technicité au
service d'enjeux
identifiés et mesurés

➤ Impact de l'usine

Sobriété / décroissance

➤ Prévention : cesser
d'invisibiliser les déchets
pour stimuler la
mobilisation citoyenne

➤ Actions auprès des usagers

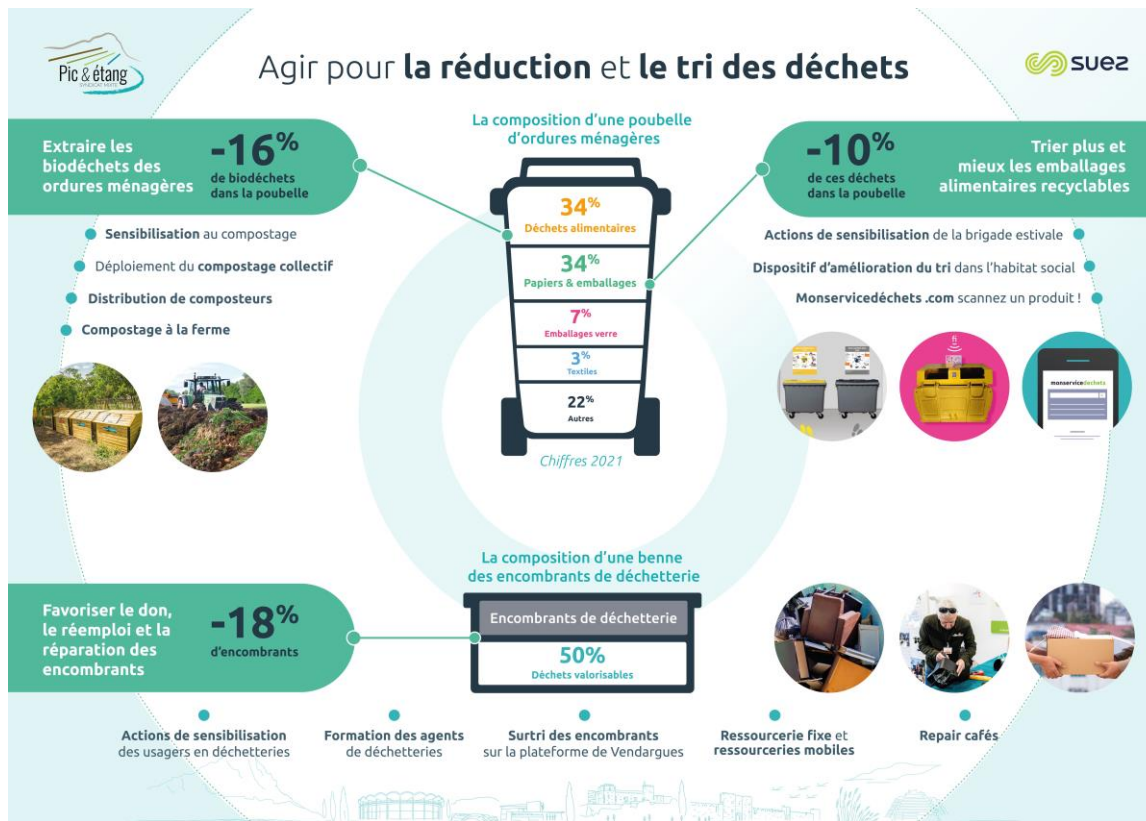


L'incinérateur de Lunel-Viel est le seul en France à réduire volontairement sa capacité de traitement dans le but de préserver l'environnement et, peut-être, la santé des populations.



Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Contrats de performance





Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Implication des acteurs : Contrat de performance





Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Implication des acteurs : Etude des comportements et d'acceptabilité du tri à la source des biodéchets

Constat :

Le progrès technique, à lui seul, ne permettra pas d'atteindre les objectifs de réduction de l'incinération et d'augmentation de tri des biodéchets

Nécessité :

- ✓ Adhésion de la population
- ✓ Changement de comportement

Réalisation :

Etude de compréhension et analyse spécifique du territoire

→ *Quelles sont nos cibles ? Où sont-ils ? Qu'est-ce qui les émeut ?*



Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Implication des acteurs : Etude des comportements et d'acceptabilité du tri à la source des biodéchets

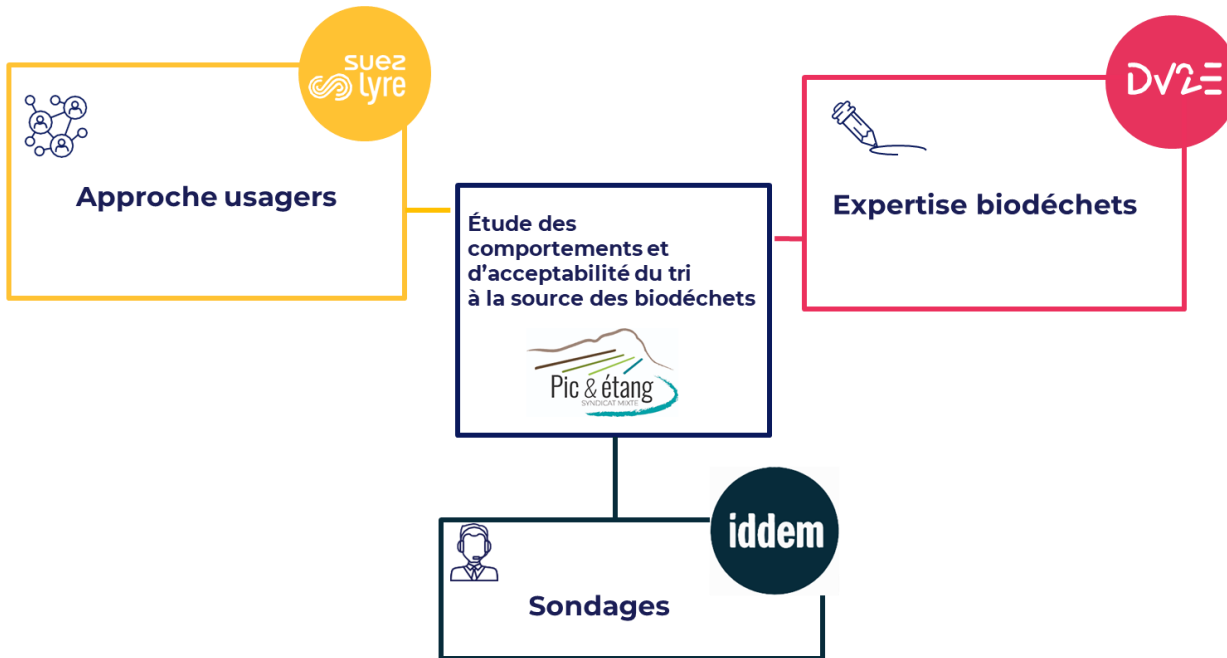
ENJEUX :

- ✓ Appréhender les **connaissances** et les **perceptions** du biodéchet par les habitants de notre territoire
- ✓ Identifier les **pratiques actuelles** à domicile et chez les touristes
- ✓ Identifier les **freins** et **leviers** aux changements de pratiques
- ✓ Proposer un **plan d'actions** et des **outils de communication** associés pour accompagner les changements de pratiques et les **inscrire dans le temps**
- ✓ Proposer des **indicateurs de suivi**



Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

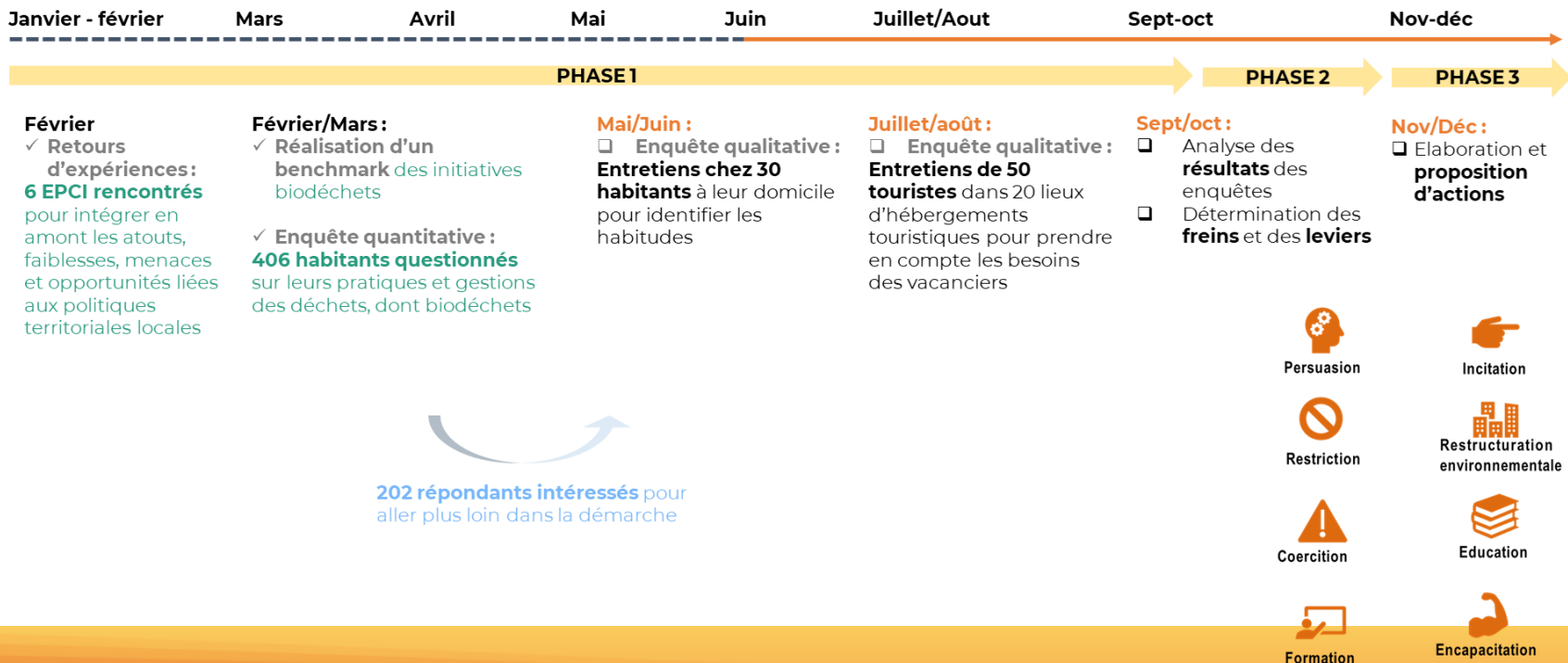
Implication des acteurs : Etude des comportements et d'acceptabilité du tri à la source des biodéchets





Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Implication des acteurs : Etude des comportements et d'acceptabilité du tri à la source des biodéchets





Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Implication des acteurs : Etude des comportements et d'acceptabilité du tri à la source des biodéchets

Perception du biodéchet :

- La définition d'un biodéchet n'est **pas encore bien connue (18%** « *ne sait pas* »)
- Les biodéchets sont perçus comme une **matière première utile (87%)**
- Diffère selon l'**âge** et la **catégorie professionnelle** (« *restes de nourriture* » pour les jeunes, « *déchet qui se dégrade naturellement* » pour les + de 40 ans, « *quelque chose qui se composte* » pour les cadres, ...)
- Trier ses restes alimentaires **c'est facile (97%)**



Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Implication des acteurs : Etude des comportements et d'acceptabilité du tri à la source des biodéchets

Les **freins** au tri des biodéchets sur notre territoire :

- **Le manque d'équipement** : notamment pour les habitants en appartement
- **Le manque de connaissances** : participe à nourrir les craintes (nuisances) et à l'incompréhension de l'intérêt
- **La charge organisationnelle** : manque de temps, de place, trop d'organisation
- **Implication** : difficulté de se sentir concerné



Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Implication des acteurs : Etude des comportements et d'acceptabilité du tri à la source des biodéchets

Les **motivations** à mobiliser sur notre territoire :

- **Ecologie** : Adhésion aux valeurs environnementales, sentiment de faire un petit geste écologique concret
- **Confort** : moins de nuisances, baisse de volumes, ...
- **Jardinage** : obtenir du compost, qui a de la valeur
- **Civisme** : suivi des consignes, projet collectif



Atelier : Collectivité et Economie Circulaire

Implication des acteurs : Etude des comportements et d'acceptabilité du tri à la source des biodéchets

2 ateliers d'idéation (Décembre) :

- ✓ Identifier les modes de communication les plus impactantes en testant différentes pistes graphiques
- ✓ Obtenir des opinions et des propositions pour établir des fiches actions répondant aux attentes/contraintes du territoire

Mobilisation de différents acteurs :

- 1) Habitants
- 2) Services techniques déchets, communication, ...